

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

SUR LA

FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

PLAN DE COURS

Sigles : ETCAN 504 Enjeux canadiens. Université d'été sur la francophonie des Amériques (cycles supérieurs)
ETCAN 450 Enjeux canadiens. Université d'été sur la francophonie des Amériques (premier cycle)

Crédits : 3

Dates : 9 juin – 15 juin 2013

Lieu : Alberta – Campus Saint-Jean, Université de l'Alberta

Présentation de l'Université d'été

L'Institut québécois des hautes études internationales (HEI) offre, en collaboration avec le Centre de la francophonie des Amériques (Centre) et le Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, la troisième édition de l'Université d'été sur la francophonie des Amériques. Il s'agit d'une formation intensive de sept jours consécutifs, du dimanche 9 juin au samedi 15 juin. La formation recourt à une approche pluridisciplinaire (science politique, sociologie, droit comparé, histoire, géographie humaine, littérature) afin d'étudier les multiples dimensions de cette réalité socioculturelle qu'est la francophonie dans les Amériques.

Cette activité créditée s'adresse prioritairement aux étudiants de 2^e et 3^e cycles ainsi qu'à ceux en fin de 1^{er} cycle, s'ils ont obtenu au minimum 60 crédits.

Objectifs de l'Université d'été

Si le mot francophonie a été forgé par le géographe Onésime Reclus (France, Algérie et colonies, 1880), c'est à Senghor que l'on doit de l'avoir popularisé et de l'avoir véritablement érigé en concept, en le définissant dans la revue Esprit (novembre 1962). La « Francophonie, c'est cet Humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre : cette symbiose des "énergies dormantes" de tous les

continents, de toutes les races qui se réveillent à leur chaleur complémentaire ». Senghor fait rimer francophonie avec humanisme et liberté.

On peut clarifier trois acceptions du mot francophonie, en partie synonymes, mais surtout complémentaires en ce que chacune correspond à un aspect de la pluralité francophone : 1) La *Francophonie*, soit l'ensemble des États et des pays regroupés sur une base politique qui participent aux Conférences des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage (Sommet de la Francophonie); 2) La *francophonie*, soit l'ensemble des personnes qui utilisent le français dans différentes situations et à des degrés divers – on parlera souvent ainsi *des* francophonies; et 3) *L'espace francophone*, soit cette « réalité non exclusivement géographique ni même linguistique, mais aussi culturelle » réunissant tous ceux et celles qui partagent cette communauté d'esprit inhérente à leur « appartenance à la langue française et aux cultures francophones ». La *Francophonie des Amériques* relève davantage des deux dernières définitions. Jusqu'à présent, le thème de la francophonie a été amalgamé à des objets de recherche qui lui sont étroitement apparentés, mais distincts, tel que les questions acadienne, franco-qubécoise, canadienne-française ou encore franco-américaine.

L'objectif central de la troisième édition de l'Université d'été sur les Amériques est de réfléchir à la diversité des francophonies américaines en mettant l'accent sur les trois dimensions suivantes : 1) pluralité et convergence linguistique, 2) pluralité et convergence des acteurs et 3) pluralité et convergence des réalités. Plus précisément, il s'agit d'examiner la relation qui peut exister entre la diversité de l'expérience francophone et les possibilités de rencontre à l'intérieur de la francophonie des Amériques. C'est cette tension entre ces deux pôles (pluralité et convergence) que l'ensemble de la semaine se propose d'explorer.

C'est ainsi qu'à ce premier objectif de nature académique s'ajoute donc un objectif de nature citoyenne qui est de participer au rapprochement et à une meilleure connaissance mutuelle de la diaspora francophone en Amérique.

Méthode d'enseignement

L'Université d'été comprendra plusieurs formats pédagogiques : des communications scientifiques seront données par les conférenciers : des universitaires de renommée nationale et internationale. Elles seront suivies d'une période d'échanges et de débats avec les participants. À cela s'ajouteront des table-ronde, des panels de discussion ainsi que des activités culturelles (visites de terrain et activités culturelles) qui permettront d'approfondir la réflexion.

Lectures

Un recueil de textes sera remis aux étudiants le premier jour de l'activité. Ce recueil comportera un programme de lectures obligatoires.

SYSTÈME D'ÉVALUATION

Présence et participation en classe (20 %)

La présence en classe et aux activités est obligatoire. Tout retard de plus de vingt minutes sera considéré comme une absence. Trois absences non motivées entraîneront automatiquement un échec.

Journal de bord (50 %)

Remise deux semaines après la fin de l'activité (lundi 1^{er} juillet 2013).

Compte rendu (30 %)

Le travail devra être remis au plus tard le lundi 1^{er} juillet 2013. Ce travail consiste en une synthèse et discussion de trois articles fournis dans le recueil de textes.

Les dates de remise des travaux sont des *dates de rigueur*. Seules des excuses motivées (certificat médical) seront acceptées. Chaque jour de retard occasionnera un retrait de 5 % de la note finale.

Description détaillée des travaux

Journal de bord (50 %)

Ce journal comporte deux dimensions. Il s'agit, dans un premier temps, d'un exercice de synthèse des conférences et activités d'un des trois blocs de l'Université d'été 2013 : Pluralité et convergence linguistique, pluralité et convergence des acteurs, enfin, pluralité et convergence des réalités. L'étudiant(e) doit démontrer une maîtrise des problématiques abordées dans le bloc choisi. Dans un deuxième temps, l'étudiant(e) complètera le journal avec une réflexion critique à propos des sujets abordés dans le bloc. Cette réflexion pourra être comparative, par exemple, en comparaison avec la situation de la francophonie de l'étudiant(e) ou théorique (à partir d'auteurs).

Pour les étudiant(e)s de maîtrise, le travail ne devra pas dépasser 20 pages. La table des matières (obligatoire) et la bibliographie s'ajoutent à ce nombre de pages - (interligne 1,5; police Times New Roman 12). Le travail ne devra pas dépasser 15 pages pour les étudiants au baccalauréat.

Critères d'évaluation :

Pertinence et rigueur des analyses

Capacité d'analyser de manière critique les différentes questions abordées par les conférenciers

Qualité de la langue

Compte rendu (30 %)

Une synthèse dynamique et critique de trois textes à choisir parmi ceux qui ont été sélectionnés par les conférenciers. Le travail ne devra pas dépasser 15 pages pour les étudiant(e)s au baccalauréat

(5 pages au maximum par texte). La table des matières (obligatoire) et la bibliographie (facultative) s'ajoutent à ce nombre de pages - (interligne 1,5; police Times New Roman 12). Pour les étudiant(e)s de maîtrise : Une synthèse critique de cinq textes au choix donnés par un professeur dans le cadre de l'Université d'été. Le travail ne devra pas dépasser 20 pages (5 pages au maximum par texte). La table des matières (obligatoire) et la bibliographie (facultative) s'ajoutent à ce nombre de pages - (interligne 1,5; police Times New Roman 12).

Critères d'évaluation :

- Pertinence et rigueur des analyses
- Capacité de rendre compte des idées développées
- Qualité de la langue

La qualité du français (orthographe, syntaxe et grammaire) comptera pour 20 % de la note finale. Chaque faute d'orthographe et de grammaire vaut 0,25 point, jusqu'à concurrence de 2,5 points.

Les textes devront obligatoirement être transmis par courriel avant 16 h (heure de l'Alberta), le 1^{er} juillet 2013 (fboily@ualberta.ca). Les dates de remise des travaux sont fermes. Seules les excuses motivées (certificat médical) seront acceptées. 5 % de la note finale sera soustrait pour chaque jour de retard. Le format papier sera refusé.

Échelle de notation

Note finale		Échelle décimale
A+	Excellent	95-100
A		90-94
A-		85-89
B+	Bien	80-84
B		75-79
B-	Satisfaisant	70-74
C+		65-69
C	Échec	60-64